

---

**Le plan de création 2000**

Mise à jour 2003



Centre de liaison sur l'intervention  
et la prévention psychosociales

## TABLE DES MATIÈRES

---

1. LA PROBLÉMATIQUE	1
2. LA RECHERCHE SOCIALE ET LE TRANSFERT DES CONNAISSANCES	5
2.1 La recherche sociale : quelques éléments de bilan	5
2.1.1 Croissance et vitalité	5
2.1.2 Partenariat	6
2.1.3 Des synergies à construire	7
2.2 Le transfert des connaissances : un bilan à la fois timide et remarquable	7
2.2.1 Des essais prometteurs	7
2.2.2 Des réalisations remarquables	8
2.2.3 Les besoins pressants des utilisateurs	9
3. LE CENTRE DE LIAISON SUR L'INTERVENTION ET LA PRÉVENTION PSYCHOSOCIALES	11
4. MISSION, OBJECTIFS ET SPÉCIFICITÉ DU CLIPP	13
4.1 Mission et objectifs	13
4.2 La spécificité du CLIPP	14
4.3 Les utilisateurs et les stratégies de liaison et de transfert prioritaires du CLIPP	15
5. VERS UNE PROGRAMMATION PROGRESSIVE ET ÉVOLUTIVE	19
6. PROGRAMMATION D'IMPLANTATION DU CLIPP 2000-2003	20
6.1 Volet 1 – Un lieu de référence et d'expertise	20
6.2 Volet 2 – Un programmation thématique évolutive	21
6.2.1 Une première thématique	21
6.2.2 Un élargissement thématique	22
TABLEAU	
Tableau 1 – Valorisation de la recherche : principales stratégies	18
ANNEXES	
I. Objectifs cadres et programmation générale	24
II. Dossier d'appui	31

## 1

## LA PROBLÉMATIQUE

La recherche sociale a connu un essor remarquable au cours des dernières décennies tant sur le plan de la qualité scientifique que sur le plan de l'éventail des problèmes abordés notamment en santé, en éducation et en environnement. Cette recherche a également grandement diversifié ses lieux d'exécution. S'attachant à cerner les déterminants majeurs de la prévention et de l'intervention appliquées à des problématiques cruciales pour l'amélioration des pratiques ainsi que pour l'établissement des politiques sociales, cette recherche n'est cependant pas suffisamment connue et n'a pas pu, jusqu'à présent, influencer de façon substantielle tant les pratiques et les politiques, que l'information du public. **Il n'est pas exagéré d'affirmer qu'il s'ensuit une perte significative de données et de retombées pertinentes pour la société québécoise dans son ensemble.** Dans le contexte global de la réorientation des politiques sociales, la recherche sociale fait de plus en plus partie du discours, ici comme ailleurs<sup>1</sup>.

Certains groupes avec une tradition de recherche-action, de même que les équipes en partenariat financées par le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS)<sup>2</sup> jusqu'en 2001 et les Instituts et Centres affiliés universitaires en milieu de pratique, ont déjà mis en place des mécanismes de valorisation de la recherche, de diffusion et de transfert de connaissances. Par contre, malgré la diversité des thèmes abordés (agressions à caractère sexuel, toxicomanie, violence, délinquance, victimisation, itinérance, pauvreté, pour n'en citer que quelques-uns), ils se restreignent généralement à un nombre limité de partenaires ciblés.

Cette situation ne permet pas non plus d'intégrer les différentes facettes d'une problématique traitée par les groupes de recherche et par les chercheurs indépendants disséminés dans de multiples unités d'enseignement et de recherche. Le co-parrainage et les subventions à la recherche concertée<sup>3</sup> de même que les initiatives conjointes<sup>4</sup> vont dans le sens d'une diminution de ce fractionnement des champs de recherche. En contrepartie, la complexification des problématiques et la multiplication des acteurs créent de nouveaux défis pour la diffusion des

<sup>1</sup> À cet effet, il était intéressant de constater la convergence des interventions des différents invités au Colloque du 20<sup>e</sup> anniversaire de l'INRS-Culture et Société : « Participer à l'évolution des sciences sociales; un défi pour les partenaires de la recherche ». Québec, 25 novembre 1999. Pour un aperçu de la perspective européenne à ce propos, voir : Société, ultime frontière. Commission Européenne, 1997.

<sup>2</sup> Le CQRS subventionnait 25 équipes en 1999-2000.

<sup>3</sup> Notamment les programmes du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) et du Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR), ces derniers relevant maintenant du FQRSC.

<sup>4</sup> Plusieurs de ces initiatives impliquent le Fonds pour la recherche en santé du Québec (FRSQ). Citons entre autre le réseau pan-québécois de recherche interdisciplinaire sur le développement, la santé et le bien-être de l'enfant FRSQ – FRNAT- FQRSC; les centres de recherche interdisciplinaire en réadaptation et en intégration MSSS - FRSQ -FQRSC.

connaissances. Pour que les activités de transfert et de concertation se fassent en complémentarité et non au détriment de la recherche et de la diffusion scientifiques<sup>5</sup>, la pression sur les chercheurs est considérablement augmentée.

Les cris d'alarme lancés régulièrement depuis au moins 10 ans par les milieux de pratique lors de rencontres thématiques et par la voix de leur ordre professionnel respectif, les préoccupations des organismes de subvention, la sensibilité croissante des chercheurs aux nécessités de liaison, de transfert et de valorisation de la recherche<sup>6</sup> confirment l'urgente nécessité de soutenir de façon coordonnée et substantielle la liaison et le transfert sur les problématiques psychosociales qui interpellent plusieurs dispensateurs et planificateurs de services. Un tel constat ressort aussi très clairement de l'Avis du Conseil de la science et de la technologie (CST) sur l'innovation sociale<sup>7</sup>, de même que des assises du Congrès mondial sur la réhabilitation psychosociale qui se tenait à Paris en mai 2000. La Politique québécoise de la science et de l'innovation<sup>8</sup> adoptée en janvier 2001 formule plusieurs recommandations importantes sur la nécessité de soutenir et de développer la valorisation de l'innovation sociale ainsi que la liaison et le transfert des connaissances issues de la recherche sociale.

Il est également impératif de développer une approche évaluative permettant d'obtenir des informations exhaustives sur l'impact du transfert et de l'appropriation des connaissances sur les nouvelles méthodes d'intervention et outils de prévention. Ces informations pourraient s'avérer fort utiles dans l'orientation future des opérations de transfert, dans la formulation des politiques et dans la planification des investissements tant au plan financier qu'au plan de la main-d'œuvre.

Par contraste avec les recherches en sciences pures et en sciences biomédicales, les recherches en sciences humaines et sociales sont moins susceptibles d'attirer les bailleurs de fonds du milieu des entreprises, même s'ils comptent parmi les bénéficiaires potentiels<sup>9</sup>. Par ailleurs, les milieux les plus susceptibles d'utiliser directement les retombées de recherches sur la

---

<sup>5</sup> Voir Godin, B., Gingras, Y. 1999. L'impact de la recherche en partenariat sur la production scientifique. Dossier recherche de l'association des universités et collèges du Canada (AUCC), juillet 1999, volume 3(3).

<sup>6</sup> Interventions faites notamment lors des réunions de la Fédération canadienne des sciences humaines, de la Conférence canadienne des doyens d'arts, humanités et sciences sociales, ainsi que lors du colloque organisé par le CRSH et la FCRSS en vue de la création des Instituts de recherche en santé du Canada. Voir également le dossier « Vulgarisation scientifique » de la revue Interface, volume 20(5), septembre-octobre 1999.

<sup>7</sup> Conseil de la science et de la technologie. Innovation sociale et innovation technologique : l'apport de la recherche en sciences sociales et humaines. Avis, février 2000.

<sup>8</sup> Politique québécoise de la science et de l'innovation : Savoir changer le monde. Gouvernement du Québec, 2001.

<sup>9</sup> Pour l'année 2000-2001, par exemple, le financement privé de source canadienne représentait 40,3% de l'ensemble des subventions et contrats de recherche dans le domaine des sciences de la santé et 21,3 % dans le domaine des sciences pures; le financement privé n'atteint que 13,5 % dans le secteur des sciences humaines. Source : Système d'information sur la recherche universitaire (SIRU).

prévention et l'intervention psychosociales (santé et services sociaux, éducation, sécurité publique, solidarité sociale, famille et enfance, travail et emploi, etc.) ne disposent généralement pas des ressources leur permettant de traiter, d'adapter et de diffuser les résultats de ces recherches, pas plus qu'ils ne disposent de fonds permettant de soutenir adéquatement les efforts des universités en matière de liaison et de transfert. Les différents organismes communautaires et bénévoles sont encore davantage démunis à cet égard. Dans un tel contexte, **le transfert vers le milieu des connaissances générées dans nos groupes et centres de recherche psychosociale appliquée a été laissé à l'initiative individuelle de chercheurs** qui ne peuvent s'appuyer sur une infrastructure institutionnelle dans des activités pourtant intimement rattachées à la mission sociale des universités. Il en va de même de la communication des préoccupations, de l'expertise et des priorités des milieux de pratique qui ont dû s'appuyer sur les initiatives individuelles.

**Il devient donc impératif de créer une structure d'expertise et de coordination en matière de valorisation de la recherche psychosociale, au service des différents dispensateurs de services et instances décisionnelles ainsi que des unités de recherche** afin que la recherche psychosociale puisse jouer pleinement son rôle au sein de notre société. Le Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP) veut s'acquitter de cette mission tout aussi nécessaire qu'ambitieuse.

**En rendant accessible aux différents milieux, de façon intégrée et adaptée à leurs besoins, l'état des connaissances et les outils de prévention et d'intervention générés par la recherche psychosociale, le CLIPP jouera un rôle de premier plan dans l'amélioration de la qualité des services et, par là, de la qualité de vie de la population.**

En corollaire, en rendant accessibles aux chercheurs le savoir d'expérience et les préoccupations et besoins des différents milieux, le CLIPP contribuera à améliorer la pertinence des objectifs et des protocoles de recherche. L'implication des partenaires dès la planification des activités de liaison et de transfert sera facilitée afin de favoriser un véritable « échange de connaissances » s'appuyant sur une **approche interactive et bidirectionnelle**. L'infrastructure de communication et de liaison permettra certainement de stimuler le développement de nouvelles alliances dans la collectivité scientifique et entre les chercheurs et les différents milieux (autant privés que publics) ainsi que d'instituer ou d'optimiser le réseautage régional en tenant compte des réalités respectives. En diffusant des résultats de recherche validés et les données probantes disponibles, le CLIPP devrait également permettre une contribution significative à l'élaboration des orientations et politiques sociales. Enfin, par son action auprès des médias, il devrait aussi contribuer à une meilleure information du public de même qu'à la valorisation de la recherche psychosociale.

Les échanges eus à ce jour tant avec les chercheurs que les administrateurs, notamment avec le comité de la recherche de la Conférence des recteurs et des principaux des universités québécoises (CRÉPUQ), confirment leur volonté de concertation pour la création et la consolidation d'une telle structure **interuniversitaire**. Cet appui est également présent chez tous les représentants des nombreux milieux consultés (voir le dossier d'appui présenté à l'annexe II). Tous ont donné un appui qui s'est étendu depuis, dans plusieurs cas, à des scénarios de collaboration sur des projets précis voire même à des co-financements.

**À terme, le centre œuvrera tant au niveau des réseaux québécois et canadiens que sur le plan international pour remplir pleinement sa mission de valorisation de la recherche ainsi que de liaison et de transfert.**

## 2 LA RECHERCHE SOCIALE ET LE TRANSFERT DES CONNAISSANCES

---

### 2.1 La recherche sociale : quelques éléments de bilan

Nous n'avons pas l'intention de dresser ici un bilan exhaustif de la recherche en sciences humaines et sociales au Québec et au Canada, non plus qu'un bilan des activités et des entreprises de recherche axées plus précisément sur des thématiques dites « psychosociales » reliées, par exemple, à la Politique de la santé et du bien-être du ministère de la Santé et des Services sociaux<sup>10</sup>. Ces bilans et analyses se retrouvent notamment dans les plans stratégiques des organismes subventionnaires de la recherche en sciences humaines et sociales, principalement le CRSH et le FQRSC (qui a pris le relais du CQRS et du FCAR, maintenant Fonds NATEQ) ainsi que le FRSQ et les Instituts de recherche en santé du Canada, pour ce qui est de la recherche sociale en santé. Encore une fois, on pourra également référer à l'avis du CST qui porte sur l'apport de la recherche en sciences sociales et humaines<sup>11</sup>. Nous nous bornerons à rappeler les principaux constats.

#### 2.1.1 Croissance et vitalité

Bien que très peu financée en comparaison avec les sciences naturelles et biomédicales<sup>12</sup>, la recherche en sciences humaines et sociales a connu un essor remarquable au cours des deux dernières décennies tant sur le plan de la qualité scientifique que sur le plan des thématiques abordées et de la diversification des acteurs de cette recherche.

Plusieurs indicateurs quantitatifs permettent de mesurer la qualité et la vitalité de la recherche sociale au Québec. Une des données éloquentes est le fort pourcentage (35 %) des subventions ordinaires du CRSH qui sont attribuées aux chercheurs québécois. Avec constance, l'Université de Montréal, l'Université du Québec à Montréal, l'Université Laval et l'Université McGill se retrouvent dans le peloton de tête des dix universités canadiennes les mieux financées par le CRSH.

---

<sup>10</sup> Gouvernement du Québec, 1992.

<sup>11</sup> Conseil de la science et de la technologie. Innovation sociale et innovation technologique : l'apport de la recherche en sciences sociales et humaines. Avis, février 2000.

<sup>12</sup> Pour l'année 1997-1998, la recherche en sciences humaines (excluant les secteurs des lettres, du droit, de l'éducation et de l'administration) ne représente que 7,3% de l'ensemble des subventions et contrats contre 37,8 % et 24,6 % pour les sciences de la santé et les sciences pures respectivement, Source : Système d'information sur la recherche universitaire (SIRU).

La recherche sociale s'est progressivement structurée en équipes et centres de recherche et elle a de plus en plus misé sur l'interdisciplinarité et sur les collaborations interuniversitaires comme le démontraient les rapports et bilans du Fonds FCAR et du CQRS à la fin des années 1990. La restructuration de 2001 qui a donné naissance au FQRSC et au Fonds NATEQ n'a pas altéré la priorité accordée à la structuration de la recherche par ces deux « nouveaux » Fonds. La multitude des thématiques abordées en lien avec la Politique de la santé et du bien-être du MSSS<sup>13</sup> ainsi que la multiplication du nombre de projets et d'équipes financés par le CQRS, maintenant par le FQRSC et, pour certaines, par le FRSQ, témoignent de la vitalité de ce « sous-secteur » de la recherche sociale, sans compter le succès des chercheurs québécois aux concours ARUQ du CRSH et ACRES des Instituts de recherche en santé du Canada. En 1997, 3500 professeurs-chercheurs œuvraient en sciences humaines et sociales dans les universités québécoises<sup>14</sup>.

### 2.1.2 Partenariat

Ce fort potentiel de ressources humaines en recherche sociale au sein des universités québécoises s'est considérablement accru ces dernières années par le développement remarquable de la recherche en partenariat. Depuis 1993, les « subventions de partenariat » sont devenues une catégorie distincte dans le système d'information sur la recherche universitaire (SIRU) géré par le ministère de l'Éducation. Lors de la présentation de son Plan Stratégique 1997-2000, le CQRS considérait l'essor de la recherche en partenariat avec les milieux comme sa réalisation majeure des années 1993-1996. Si le CQRS a joué, dans la foulée de la commission Rochon, un rôle de pionnier dans l'incitation et le soutien de la recherche en partenariat, on constatera que les autres organismes subventionnaires, le CRSH avec son programme d'alliances de recherche universités-communautés (ARUC) et le FCAR, alors qu'il avait la responsabilité de la recherche sociale, ont emboîté le pas pour faire de la recherche en partenariat non seulement un objectif à poursuivre, mais une réalité à consolider pour que les connaissances produites par la recherche soient utilisées à tout le moins par les partenaires immédiats. Ces préoccupations ont été réaffirmées avec force par le FRSQ depuis sa création en 2001. Comme le rappelle l'avis du CST précédemment cité sur l'innovation sociale, « on augmente substantiellement les probabilités d'utilisation de la recherche lorsqu'on associe l'utilisateur visé à la démarche du projet de recherche lui-même ». L'implication des partenaires dans l'identification des besoins et des problématiques prioritaires est l'une, parmi beaucoup d'autres, des plus élémentaires et des plus puissantes stratégies de transfert des connaissances.

<sup>13</sup> Par rapport aux 6 premiers objectifs de la Politique de la santé et du bien-être par exemple (rubrique *adaptation sociale*), le nombre de subventions de recherche est passé de 56 en 1992 à 80 en 1998 pour un total de crédits de \$1 868 892 et de \$ 3 205 439 respectivement. Source : Banque sur la recherche sociale et en santé (BRSS), Service de la recherche, MSSS.

<sup>14</sup> Plan stratégique 1997-2000, CQRS, page 6.



### **2.1.3 Des synergies à construire**

Les éléments du bilan que nous venons d'énumérer sont dans l'ensemble fort positifs sur le plan de l'évolution des subventions, de l'élargissement des thèmes de recherche, de la diversification des acteurs et des tentatives réussies ayant mené à un positionnement remarquable de la recherche en partenariat.

Il ne faut pas s'étonner, par ailleurs, compte tenu de la récurrence de cette évolution, d'observer un foisonnement de chercheurs et d'équipes œuvrant en parallèle —et souvent isolément— sur la même thématique ou sur des thématiques interreliées. Il faut encore moins s'étonner de l'absence notable de synthèses critiques reliant certaines thématiques sur le plan du diagnostic, des pratiques et des outils de prévention et d'intervention. La mise en commun des expertises sur un même thème et par la suite, les synthèses critiques transthématiques constituent l'une des conditions essentielles du transfert **intégré** de connaissances sur la prévention et l'intervention psychosociales. **Le transfert de connaissances passe effectivement par la liaison des experts et par la synthèse des connaissances pertinentes.**

## **2.2 Le transfert des connaissances : un bilan à la fois timide et remarquable**

### **2.2.1 Des essais prometteurs**

Si un grand pas a été fait dans le rapprochement des chercheurs et des utilisateurs dans les partenariats de recherche, force nous est de reconnaître que les activités de transfert de connaissances ont connu un développement beaucoup plus laborieux. On doit plusieurs des réalisations notables aux équipes CQRS qui « existaient » que par le partenariat et étaient évaluées en partie sur la qualité des propositions et/ou des réalisations en matière de retombées sur les milieux. Tout en reconnaissant les efforts déployés de même que la qualité de plusieurs de ces réalisations auxquelles s'ajoutent les initiatives de chercheurs indépendants ou pilotées par des structures institutionnelles comme les services aux collectivités de l'UQAM ou l'Association des Centres jeunesse du Québec ou l'Association des CLSC et CHLSD par exemple, tout en soulignant la diversité des thèmes abordés, on doit malheureusement déplorer le nombre restreint de partenaires « naturels » et accessibles pour chaque équipe alors que c'est vraisemblablement l'ensemble des intervenants et des décideurs qui pourrait en tirer profit.

Au risque de nous répéter, rappelons à nouveau ici la nécessité de concertation, de synergie, de mise en commun des connaissances des meilleurs experts pour maximiser la qualité et la

pertinence du transfert et, par là, celles des pratiques de prévention et d'intervention. Ces constats rejoignent la position du CST<sup>15</sup> que nous croyons utile de reproduire en partie ici, en nous attardant aux principaux éléments qui s'appliquent particulièrement à notre propos et à notre objet.

« - Les listes de projets subventionnés en sciences sociales et humaines par les différents fonds montrent qu'il existe un très grand nombre de chercheurs dans toutes les disciplines dont les recherches devraient apporter une contribution importante à l'innovation, soit par la production de connaissances utilisables dans les organisations pour améliorer les pratiques, soit comme outils d'une meilleure compréhension ou d'une meilleure gestion du processus même d'innovation.

- Les organismes de subvention favorisent depuis peu les programmes de recherche orientée. Mais, sauf dans le cas du CQRS, ces programmes (actions concertées au Fonds FCAR, subventions de recherche stratégique au CRSH) restent marginaux.

- Les organismes de subvention font maintenant aussi quelques efforts pour faciliter le transfert des connaissances entre producteurs et utilisateurs, mais il s'agit d'une préoccupation encore peu développée. »

### 2.2.2 Des réalisations remarquables

Les réalisations des dernières années en matière de liaison et de transfert des connaissances sont remarquables, par la finalité de certaines, mais surtout par ce qu'elles ont nécessité de ténacité, de motivation, de détermination de la part des chercheurs surchargés déjà par les tâches d'enseignement et de recherche et possédant, par ailleurs, peu ou pas d'expérience ou d'expertise en transfert des connaissances. Tous les chercheurs consultés, et ce sans exception, identifient le manque de temps comme le facteur explicatif majeur d'une faible implication effective en transfert des connaissances et la majorité considèrent que l'ajout d'argent n'est pas forcément une solution car ils n'ont ni le temps ni l'expertise pour encadrer des ressources humaines supplémentaires (professionnels de la communication et du transfert des connaissances, pédagogues, répondants sur le terrain, etc.).

En conclusion, il ressort de ces éléments de bilan, la nécessité de soutenir de façon **structurante** la liaison et le transfert des connaissances issues de la recherche sociale en général, et plus particulièrement, croyons-nous, la recherche sur l'intervention et la prévention psychosociales qui porte sur des enjeux particulièrement critiques et majeurs pour la société québécoise.

<sup>15</sup> Conseil de la science et de la technologie. Innovation sociale et innovation technologique : l'apport de la recherche en sciences sociales et humaines. Avis, février 2000, page 42.

S'impose ici la nécessité, l'urgente nécessité, de mettre au service des chercheurs et de la recherche sur les problématiques psychosociales, une infrastructure unique d'expertise qui soutienne et multiplie les efforts de transfert bidirectionnel des connaissances, auprès d'un bassin d'utilisateurs très fortement élargi, pour maximiser les retombées de ces recherches et, par là, contribuer significativement à l'amélioration des pratiques et des politiques.

### **2.2.3 Les besoins pressants des utilisateurs**

Dans le contexte actuel, plusieurs milieux doivent examiner, réviser et ajuster la nature des services offerts à la clientèle. De multiples changements et réalités sont observés chez la clientèle et par conséquent, chaque organisation a le devoir de s'assurer que son personnel possède les connaissances et habiletés requises pour optimiser et rencontrer ses objectifs. Cette évolution des besoins mène également à l'établissement de politiques ministérielles portant sur des thématiques telles la violence conjugale et familiale, les agressions à caractère sexuel et ces politiques doivent être assorties de **programmes de sensibilisation de la population et de formation approfondie des intervenants et des décideurs administratifs et politiques.**

De façon isolée, beaucoup de milieux, instances ou regroupements sont à la recherche d'expertise et de compétence dans le champ psychosocial. Ces derniers entreprennent des démarches et contractent avec des professionnels autonomes ou des firmes privées, n'étant pas forcément eux-mêmes associés au réseau des équipes de recherche, à des centres ou des instituts. Certains investissements sont quasi perdus car les services de formation ou de liaison ne sont pas toujours en adéquation avec l'état des connaissances issues de la recherche de pointe ou encore avec les récentes approches pédagogiques.

Un centre de liaison comme le CLIPP devient donc un lieu et une ressource essentiels où tous les milieux pourront s'adresser soit pour identifier des **experts**, soit pour examiner et évaluer la faisabilité d'un projet de formation ou de diffusion, soit pour analyser les besoins et conditions requises pour développer une planification d'activités de formation en tenant compte des capacités financières.

De plus, l'**important programme de recherche sur l'analyse des besoins des milieux** en matière de transfert des connaissances et sur l'évaluation du transfert lui-même permettra aux utilisateurs du Centre de connaître la portée de leur investissement et également de planifier à plus long terme les besoins de mise à jour des compétences de leur main-d'œuvre. Ce programme **permettra également de mettre au point des modèles de transfert de**

connaissances particulièrement adaptés à la recherche psychosociale ainsi qu'aux intervenants et aux décideurs des milieux de prévention et d'intervention psychosociales.

# 3

## LE CENTRE DE LIAISON SUR L'INTERVENTION ET LA PRÉVENTION PSYCHOSOCIALES : CLIPP

---

La recherche psychosociale est très présente au Québec tant par le nombre et la qualité des chercheurs que par la pertinence et l'éventail des problèmes abordés. Nous avons fait cependant le constat que cette recherche est souvent « éclatée », un même thème pouvant être traité simultanément par plusieurs équipes de recherche qui, fait plus inquiétant, ont peu d'interactions. Nous ne disposons pas non plus, à l'exception des anciennes équipes CQRS, d'une recension complète des lieux et des acteurs de cette recherche à l'extérieur des universités.

La recherche sur les principaux problèmes psychosociaux, dans un contexte interdisciplinaire et intersectoriel, devrait mener à l'amélioration des interventions faites auprès de la population. Or, on l'aura aussi vu dans la section précédente, et ce tout en faisant le constat d'initiatives très importantes, le transfert des connaissances est le fait d'un petit nombre de chercheurs et se restreint généralement, pour chacun des projets, à un nombre relativement limité de partenaires ciblés. Malgré les subventions et le support du FQRSC, du CRSH, du FRSQ, des Instituts de recherche en santé du Canada et de la Fondation canadienne de recherche sur les services de santé, les chercheurs déplorent le manque de temps et d'expertise.

C'est dans ce contexte qu'intervient le CLIPP. Pourquoi UN CLIPP au Québec?

La création du CLIPP vise donc plusieurs objectifs interreliés et subordonnés au premier :

1. **Augmenter la qualité de vie des membres de la société québécoise par l'amélioration à moyen terme de la qualité des pratiques et des politiques en intervention et en prévention psychosociale;**
2. Créer une vigie, un lieu de référence qui rende accessible la cartographie des acteurs et des utilisateurs de la recherche psychosociale (acteurs, lieux, thématiques, approches, outils, méthodologies et données);
3. Offrir un lieu d'interface, une plate-forme de convergence aux producteurs et aux utilisateurs de la recherche psychosociale;
4. Assurer la diffusion critique des résultats de la recherche psychosociale d'une façon appropriée et adaptée aux différents publics cibles : intervenants, chercheurs des différents milieux, entreprises, décideurs et médias;
5. Transformer les résultats de la recherche en outils de prévention et d'intervention efficaces et en assurer, par la formation, l'utilisation optimale par l'ensemble des intervenants québécois;

6. Contribuer à maximiser les retombées et la pertinence de la recherche psychosociale en facilitant et en élargissant les échanges entre les milieux de recherche et de pratique de même qu'entre les chercheurs et les décideurs politiques et administratifs;
7. Devenir un lieu privilégié de formation d'une relève professionnelle spécialisée en transfert des connaissances.

# 4

## MISSION, OBJECTIFS ET SPÉCIFICITÉ DU CLIPP

---

### 4.1 Mission et objectifs

La mission du CLIPP est triple : contribuer à l'amélioration des outils et des pratiques de prévention et d'intervention psychosociales ainsi que les politiques sur les enjeux à caractère psychosocial; contribuer à la hausse de la cohésion, de la qualité et de la pertinence de la recherche psychosociale; et contribuer par là à l'amélioration de la qualité de vie des membres de la société québécoise. Pour s'acquitter de sa mission, le CLIPP sera LE lieu de références, de rencontres et d'interfaces entre les chercheurs et groupes de recherche, entre les chercheurs et les intervenants, les décideurs et les médias.

La création du CLIPP vise donc à :

1. **Créer un lieu de références** qui permette d'établir et de rendre accessible l'état des connaissances sur les thématiques majeures en intervention et en prévention psychosociales en misant sur les groupes de recherche des universités québécoises et canadiennes et sur les organismes partenaires de même que sur les banques d'informations nationales et internationales. Cette entreprise à long terme permettra d'établir la cartographie de la recherche psychosociale (chercheurs, lieux, thématiques, approches, outils, méthodologies et données).
2. **Augmenter à moyen et à long terme la qualité des services en intervention et en prévention psychosociales** en mettant à la disposition des équipes et groupes de recherche l'expertise de spécialistes de haut niveau en transfert des connaissances et ce, de façon adaptée aux besoins des différents publics cibles et des différents contenus visés. L'atteinte de cet objectif doit s'appuyer sur l'interaction constante (transfert bidirectionnel de connaissances et d'expériences) entre les chercheurs et les professionnels de l'intervention et de la prévention psychosociales. Un important volet sera celui de la transformation de la recherche en outils plus performants de prévention et d'intervention qui seront rendus accessibles aux intervenants par le déploiement d'activités de formation sur l'ensemble du territoire québécois. Comme l'amélioration des pratiques repose également sur l'amélioration des politiques sociales et sur une meilleure information de la population, le CLIPP pourra apporter une importante contribution par un transfert de connaissances intégrées, ciblées et bien vulgarisées auprès des décideurs politiques et des gestionnaires de même qu'auprès des médias et de certaines populations à risque.

3. **Contribuer à maximiser les retombées, la portée et la pertinence de la recherche psychosociale** par l'implication des utilisateurs à la source, dès la programmation des recherches futures dans la foulée des expériences déjà nombreuses des équipes CQRS; par des synthèses critiques des connaissances et des outils sur une thématique donnée; par la mise en relation tant des chercheurs et des utilisateurs, que des chercheurs-experts entre eux pour éventuellement offrir des pistes de réflexion novatrices sur les objectifs, hypothèses et méthodologies de recherche d'une part et sur les orientations et pratiques de prévention et d'autre part.
4. **Devenir un lieu privilégié de formation d'une relève professionnelle spécialisée** en communication, vulgarisation et transfert des connaissances issues de la recherche psychosociale.
5. **Contribuer de façon significative à l'avancement des connaissances et à la formation de chercheurs sur l'évaluation** des activités de liaison et de transfert en intervention et en prévention psychosociales. À cet égard, le CLIPP accordera une très grande importance au développement d'un consortium multidisciplinaire pour assurer l'évaluation systématique des activités de liaison et de transfert qu'il initiera ou auxquelles il sera appelé à collaborer.

#### **4.2 La spécificité du CLIPP**

Le CLIPP n'est pas un nouveau centre de recherche sur l'intervention et la prévention psychosociales en parallèle ou en compétition avec les nombreuses équipes et groupes de recherche existants. Il ne s'agit pas non plus d'une fédération de centres de recherche. Enfin, il n'est pas exclusivement un centre de courtage de l'information mais surtout un  **catalyseur entre les besoins des milieux et ceux des chercheurs** . Sur le plan métaphorique, le CLIPP peut être comparé au tissu neuronal qui soutient et relie différentes cellules et en accroît la force et l'efficacité sans pour autant se substituer à elles. On peut également comparer le CLIPP à une voie lactée reliant étoiles et planètes par opposition à un trou noir qui s'accaparerait les propriétés de chacune.

Le Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales se situe à l'**interface** des unités impliquées dans la recherche psychosociale, des différents milieux impliqués dans l'intervention et la prévention psychosociales, des autres réseaux concernés par ces problématiques (services sociaux, éducation, organismes communautaires, santé publique, sécurité publique, protection de la jeunesse, etc.), ainsi que des gestionnaires et décideurs politiques et administratifs (ministères, entreprises, instances gouvernementales, etc.) et des médias.



Le CLIPP n'est pas un lieu de regroupement de chercheurs ou d'intervenants, mais plutôt un lieu d'expertise en communication, en liaison, et en transfert des connaissances **au service** des chercheurs universitaires de toutes les universités québécoises et **au service** de tous les milieux. Il veut être un lieu de convergence, un lieu de synthèse et d'interface qui permette de conjuguer dans une même opération de transfert et avec les mêmes ressources, les efforts jusqu'ici épars, disséminés et essoufflés d'équipes de recherche œuvrant sur une même thématique ou sur des thématiques se recoupant. **Cette fonction de synthèse des connaissances, d'une part, et de mise en commun des ressources et des spécialistes du transfert des connaissances, d'autre part, est une caractéristique majeure du CLIPP qui doit être aussi considérée comme une valeur ajoutée significative.**

Outre son expertise en transfert de connaissances, le CLIPP jouera un rôle très spécifique en ce qui a trait à la mise en relation des chercheurs œuvrant dans une même thématique et par la préparation, confiée aux meilleurs spécialistes du domaine, de synthèses critiques permettant d'identifier les meilleures pratiques ainsi que de nouvelles avenues de recherche.

Enfin, cette fonction critique et de synthèse qui est son autre caractéristique majeure, le CLIPP l'exercera par une programmation de recherche orientée sur l'évaluation de ses propres activités de liaison et de transfert des connaissances ainsi que par l'évaluation, à leur demande, des programmes de transfert menés par des groupes et centres de recherche au Québec et ailleurs.

#### **4.3 Les utilisateurs et les stratégies de valorisation prioritaires du CLIPP**

Avant d'aborder la programmation du CLIPP, il nous apparaît important d'apporter quelques précisions sur les principaux utilisateurs et sur les stratégies de liaison et de transfert privilégiées.

Les **chercheurs** auront accès, grâce au CLIPP, à l'état des connaissances sans cesse remis à jour, pourront partager leurs connaissances au sein de séminaires d'experts, auront accès aux connaissances et aux besoins des groupes représentatifs d'un réseau très large d'utilisateurs (intervenants, gestionnaires, décideurs, médias) et pourront enfin bénéficier d'une expertise professionnelle spécialisée en valorisation de la recherche et en transfert de connaissances qui pourra prendre le relais par la diffusion intégrée, adaptée et élargie de leurs recherches.

Compte tenu de la nécessité d'établir l'état intégré des connaissances pour optimiser la qualité du transfert, idéalement des *best practices*, les chercheurs universitaires et les équipes en partenariat sont donc des acteurs clé tant au niveau de la construction de l'expertise que comme bénéficiaires de cette expertise.

Les intervenants des milieux dispensateurs de services de première et de deuxième ligne sont les utilisateurs logiques de la recherche sur l'intervention et la prévention psychosociales et devront être les partenaires privilégiés tant pour l'établissement des protocoles de recherche que pour la programmation des activités de transfert. **Les formations ciblées et les activités de formation continue qui s'adressent spécifiquement aux intervenants représentent l'une des formes privilégiées de valorisation ou de transfert de la recherche psychosociale.** Sauf exception et selon les besoins, nous visons une portée régionale et tous les efforts nécessaires seront déployés pour assurer la prestation des formations et la répétition des activités dans un maximum de régions du Québec. Les milieux visés sont très diversifiés et incluent plusieurs groupes de professionnels (infirmières, pédiatres, éducateurs, psychologues, psychoéducateurs, travailleurs sociaux, personnes ressources dans les programmes d'aide aux employés et dans les organismes communautaires, agents d'aide sociale, etc.).

L'expression « décideurs » réfère ici à toute la gamme des décideurs et des gestionnaires politiques et administratifs au sein des réseaux sectoriels et intersectoriels, tant publics, parapublics que privés.

Les médias sont des utilisateurs théoriquement importants mais ils sont davantage enclins, tant dans la presse écrite qu'électronique, à accorder une plus vaste place à la recherche biomédicale et à la recherche en sciences naturelles. Plus encore, certains « maux de société » sont parfois abordés par le biais du sensationnalisme sans présentation parallèle de l'état des connaissances sur les stratégies de prévention et d'intervention. Sensibilisation et information des journalistes et communicateurs scientifiques s'imposent donc. Au-delà de ces stratégies, il faut reconnaître le défi immense que représente le transfert au grand public de connaissances qui peuvent interpeller l'expérience personnelle et où l'information, si elle n'est pas particulièrement bien présentée, peut donner une fausse impression de lieu commun, de fait banal, de « déjà su ». Nous ne pouvons pas atteindre l'objectif d'un meilleur dépistage précoce des abus sexuels ou de la violence faite aux femmes, par exemple, si nous n'avons pas réussi, entre autres stratégies, à mieux informer la population en général.

Afin de bien cerner les besoins que pouvait combler le CLIPP, plusieurs consultations ont été menées en 1999-2000 auprès des chercheurs universitaires, auprès de chercheurs œuvrant dans les Instituts universitaires dans le secteur social, de certains utilisateurs tels les Centres jeunesse, les CLSC, les participants au forum sur les abus sexuels à l'endroit des enfants, etc. Ces consultations ont été complétées par des échanges plus approfondis avec six équipes de recherche œuvrant sur les thématiques visées : abus sexuels, violence familiale, toxicomanie, itinérance, délinquance, qualité de vie.

Il ressortait, sans grande surprise, le besoin pressant d'une EXPERTISE en liaison et en transfert à mettre à la disposition des chercheurs et des utilisateurs pour optimiser et élargir le bassin de connaissances transférées et d'utilisateurs touchés. Il ressortait également la nécessité d'un LIEU de références (banques d'informations), de liaison (séminaires d'experts), de synthèses systématiques et critiques. Enfin, on voulait que la notion de transfert dépasse rapidement l'information et la sensibilisation pour recouvrir des activités de formation sur les *best practices*.

Le tableau 1, fournit la liste des activités toutes jugées pertinentes mais dont le degré de priorité varie selon les personnes et groupes consultés qui tous s'entendent par ailleurs sur les grandes orientations énoncées plus haut et sur le constat énoncé précédemment : le facteur temps est la contrainte majeure et le manque d'expertise intervient immédiatement après.

Cette liste des activités de liaison et de transfert présentées n'est pas exhaustive. Elle reflète par ailleurs les besoins et les stratégies identifiées et faisant consensus à ce jour pour soutenir, bonifier ou développer un plan de transfert des connaissances. Ces stratégies, très standard, sont appelées à évoluer pour tenir compte des expériences qui seront menées et évaluées au cours des prochaines années. Il faut souligner encore ici que la fonction critique et la recherche évaluative démarquent le CLIPP par rapport aux centres existants.

**Tableau 1 – Valorisation de la recherche: principales stratégies**

<b>Veille documentaire</b>
Repérage et suivi bibliographique et statistique, revues de presse Centre de documentation virtuel
<b>Répertoire/recensement</b>
Information et référence Résumés de recherche Profils-chercheurs et partenaires
<b>Diffusion connaissances / rayonnement / transfert</b>
Adaptation de matériel existant Rédaction, vulgarisation Colloque annuel Publication /adaptation actes Conférences publiques Conférences de presse Formation ciblée
<b>Liaison</b>
Réseautage Bulletin de liaison Portail site WEB individuel Banque de contacts institutionnels et nominaux, liste de diffusion Traduction Séminaires experts, conférences de consensus Consultations experts/milieus, experts/décideurs
<b>Formation</b>
Sessions de formation sur le transfert Sessions de formation sur les relations avec les médias Formation pour les médias Formation de communicateurs scientifiques et de transférants Formation en <i>Évaluation de programme</i>
<b>Recherche évaluative / fonction critique</b>
Recherche sur les activités de liaison et de transfert Bibliographies annotées, bilans, compilations Synthèses thématiques

# 5

## VERS UNE PROGRAMMATION PROGRESSIVE ET ÉVOLUTIVE

---

Au moment de créer le CLIPP, il nous est apparu opportun voire nécessaire d'en identifier la portée à long terme tout en reconnaissant d'entrée de jeu le caractère incontournable d'une approche progressive.

A long terme, le CLIPP devra pouvoir soutenir une gamme étendue d'activités de liaison et de transfert sur les thématiques touchées par la Politique de la santé et du bien-être du gouvernement du Québec, plus particulièrement les objectifs reliés à l'*adaptation sociale*, à la *santé mentale* et à l'*intégration sociale* avec la préoccupation d'intégrer les courants majeurs de la recherche sur la qualité de vie dont l'importance va croissant en lien avec ces problématiques. :

Cet objectif est large et ambitieux, mais il nous apparaît s'imposer avec force compte tenu des liens importants qu'entretiennent les thématiques entre elles. Les aborder en parallèle dans de petits centres de liaison et de transfert monothématiques ou « méga » équipes de style «CQRS» faciliterait en partie la liaison, mais ne permettrait pas d'atteindre l'objectif du **transfert intégré**. Citons quelques exemples d'interrelations: (1) abus sexuels, violence familiale, victimologie, toxicomanie; (2) itinérance, toxicomanie, abus sexuels, suicide chez les jeunes, et on pourrait multiplier le nombre de constellations.

Si, à terme, il faudra pouvoir aborder l'ensemble des problématiques psychosociales —ensemble encore plus vaste si on y ajoute la dimension « population » selon les groupes d'âge, le genre, l'origine ethnique etc.—, il est également évident qu'il fallait, pour établir le CLIPP avec succès, choisir un premier thème, circonscrire une thématique qui permette progressivement d'étendre les ramifications, de relier les thématiques de manière systématique.

La métaphore du tissu nerveux nous apparaît encore particulièrement apte à traduire à la fois l'approche de départ et l'objectif: partir d'un noyau, d'une cellule, pour progressivement faire circuler l'influx dans un ensemble complexe de neurones en interrelation. Une référence plus prosaïque est celle de Cochrane Collaboration, attachée à la liaison et au transfert dans le domaine médical, qui a évolué sur une période de 10 ans d'une thématique unique, le cancer du sein, à l'ensemble des maladies et des populations et à une diffusion à l'échelle internationale. Plus près de nous, citons l'évolution de RELAIS, le réseau de liaison et d'application de l'information sur la santé, financé par le Conseil de recherches médicales du Canada et le CRSH. Fondé en 1995, RELAIS est vite devenu un réseau national performant en ce qui a trait à la gestion et à la diffusion de la connaissance dans le domaine de la santé.

# 6

## PROGRAMMATION D'IMPLANTATION DU CLIPP 2000-2003

---

La première programmation comporte deux sous-ensembles principaux. Un premier volet, que nous pourrions qualifier d'horizontal, vise à combler des besoins communs à l'ensemble des thématiques et des acteurs, producteurs et utilisateurs de la recherche psychosociale. Le second volet, thématique, présente une programmation d'activités de liaison, de transfert et de recherche évaluative, centrée, comme nous l'indiquions dans la section précédente, sur une première problématique et débouchant sur l'insertion progressive et intégrée des thématiques qui s'y relie.

### 6.1 Volet 1 - Un lieu de référence, de liaison et d'information

Nous abordons ici ce qui doit être considéré comme une entreprise constante, en continuelle évolution. **Faire du CLIPP le Centre de référence, le Centre de veille et d'information qui permette d'établir et de tenir à jour la cartographie de la recherche et l'état des connaissances en intervention et en prévention psychosociales** est un objectif à moyen et à long terme qui devra pouvoir s'appuyer sur l'expertise de spécialistes en sciences de l'information et des communications pour offrir une information exhaustive, organisée, intégrée et accessible. Dès le départ, il faudra viser l'ensemble des thématiques selon un échéancier de réalisation qui sera forcément à moyen terme.

Le CLIPP devra également, et ce dès son implantation, réunir une équipe de « **transférants** » d'expérience qui puissent d'une part, prendre en main les projets thématiques retenus et d'autre part, contribuer à la formation de chercheurs, d'étudiants et d'intervenants aux activités de transfert. Les relations avec les **médias** et le grand public devront également être facilitées, d'une part par le soutien aux chercheurs dans leurs relations avec les médias (formation adéquate et assistance), et d'autre part par des séances d'information et de sensibilisation à l'intention des médias.

Voilà, très résumé, un volet de base du fonctionnement du CLIPP, une première contribution plus générale à la liaison et au transfert en rendant plus accessible et centralisé l'état des connaissances sur les problématiques majeures en intervention et en prévention psychosociales.

## 6.2 Volet 2 - Une programmation thématique évolutive

### 6.2.1 Une première thématique

Nous avons fait le choix de démarrer les activités de liaison et de transfert à partir de projets pilotes reliés à **une thématique** et à **une population** pour élargir progressivement et, espérons-le, rapidement vers les thématiques apparentées ou interreliées au cours d'une première période de cinq ans.

Comme thématique de démarrage, nous avons retenu une problématique qui s'inscrit à la fois dans les priorités de la Politique de la santé et du bien être et dans les Priorités nationales en santé publique : **le développement et l'adaptation sociale de jeunes**. Plus précisément, nous abordons cette thématique par le biais des agressions à caractère sexuel, de la négligence et de la violence à l'endroit des enfants, incluant les enfants exposés à la violence conjugale.

Soulignons ici :

1. l'importance de ce problème et l'urgence d'améliorer la prévention, le dépistage et l'intervention;
2. les besoins criants martelés par les intervenants de première ligne;
3. l'existence, au Québec, d'équipes très performantes et expérimentées, entre autres, le Partenariat de recherche et d'intervention en matière d'abus sexuels à l'endroit des enfants (PRIMASE), le Groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants (GRAVE), le Groupe de recherche en développement de l'enfant et de la famille (GREDEF), l'Équipe jeunes et familles en transition (JETET), l'Institut de recherche pour le développement social des jeunes (IRDS) des Centres jeunesse de Montréal, et l'équipe Violence conjugale : transformer et orienter par l'intervention et la recherche (VICTOIRE), qui représentent un fort potentiel de liaison, de synergie, de partage d'expertise et de transfert intégré;
4. l'importance et la diversité des utilisateurs (médecins, infirmières, travailleurs sociaux, psychologues, psychoéducateurs, avocats, juges, policiers, population, médias, décideurs et bailleurs de fonds, etc.).

On aura compris que dans le traitement de cette première thématique, le CLIPP compte atteindre de façon ciblée, les objectifs de son énoncé de mission : offrir un lieu de référence; améliorer les pratiques et les politiques; maximiser les retombées; former une relève spécialisée et évaluer les activités de liaison et de transfert.

### 6.2.2 Un élargissement thématique

Au moment de la création du CLIPP, nous proposons une première programmation thématique sur les abus sexuels, la négligence et la violence à l'endroit des enfants. Les ramifications se sont étendues rapidement à la violence conjugale et familiale, à l'analyse des signalements à la Direction de la protection de la jeunesse ainsi qu'à la qualité de vie. Ce sont cette évolution et les nombreuses expérimentations avec différents partenaires qui ont jeté les bases de la programmation 2003-2006 (voir la programmation et le plan d'affaires 2003-2006) qui présente un élargissement encore plus important vers des thématiques telles la maltraitance et le syndrome du bébé secoué, les enfants témoins de violence conjugale, les troubles graves de comportements des enfants et des adolescents, la délinquance, la toxicomanie, l'itinérance juvénile, la violence dans les relations amoureuses, l'anorexie, l'image corporelle et le suicide chez les adolescentes.

On remarquera d'ailleurs que dans l'établissement des liens entre les priorités nationales en santé publique et la Politique de la santé et du bien être, on place toutes ces problématiques sous la priorité « développement et adaptation sociale des jeunes ».

Cette approche progressive, évolutive, intégrative nous apparaît toujours l'approche à privilégier. Certains pourront peut être craindre l'éparpillement, d'autres seront peut être préoccupés par l'ampleur du défi. Si le CLIPP était un centre de recherche traditionnel, ou même un centre de recherche en partenariat, ces craintes pourraient être partiellement fondées. Si le CLIPP voulait réunir sous un même toit tous les spécialistes de la recherche en intervention et en prévention psychosociales, l'entreprise serait démesurée et vouée à l'échec. Compte tenu de sa mission, de ses objectifs et du mode d'organisation qui en découle, le CLIPP saura relever cet ambitieux défi.

Le CLIPP regroupera des spécialistes de la liaison et du transfert au service des chercheurs et des utilisateurs, dont l'expertise (techniques et processus) sera transférable (avec adaptation) d'un milieu à un autre et d'une thématique à une autre. Il s'agit, répétons-le, de mettre une expertise professionnelle et multidisciplinaire au service des experts chercheurs, des experts praticiens et des experts en devenir. Par ailleurs, la qualité du transfert lui-même et la pertinence des recherches futures reposent sur les synergies et les synthèses critiques que le CLIPP pourra produire en concertation avec les chercheurs et les groupes de recherche québécois et en puisant également dans les recherches de pointe menées à l'échelle nationale et internationale.

Nous privilégions donc une programmation thématique qui intègre progressivement les thématiques qui lui sont reliées, en s'intéressant —de façon parallèle— au phénomène de co-occurrence de certains problèmes et —de façon transversale— aux différents problèmes qui



touchent un même groupe social. On comprendra que très rapidement nous devons aussi considérer d'autres groupes d'âges. Il va de soi que nous devons aussi saisir les opportunités de répondre à d'autres besoins qui se présenteraient.

Afin de mieux concrétiser les objectifs et stratégies qui s'appliqueront progressivement aux différentes thématiques, nous avons repris les activités du tableau 1 de la page 18 en les resituant par rapport aux objectifs généraux et spécifiques et en indiquant les moyens, les acteurs, les clientèles visées, de même qu'un échéancier et des indicateurs de réussite. Ces informations apparaissent à l'annexe I. À terme et éventuellement à mi-parcours, cette grille permettra d'évaluer le rendement du CLIPP .


**ANNEXE I**

---

**Objectifs cadres et programmation générale**

Objectif cadre	Objectifs spécifiques	MOYENS	Acteurs / collaborateurs	Clientèle-cible	INDICATEURS
<p>1. Instaurer un lieu de référence sur l'intervention et la prévention psychosociales</p>	<p>Recenser les données, les acteurs et les lieux de recherche et de pratique</p>	<p>Création d'une base d'information intégrée, organisée et accessible</p>	<p>Dépôtaires des répertoires d'experts existants Gestionnaires des bases de données (SIRU, BRSS, bases des organismes subventionnaires)</p>	<p>Milieux académique et de recherche Réseaux institutionnel public, parapublic et privé Organismes communautaires Médias</p>	<p>Nombre d'utilisateurs Fréquentation Taux de satisfaction</p>
		<p>Rédaction de résumés de recherche de profils de chercheurs et profils de partenaires</p>	<p>Rédacteurs et vulgarisateurs</p>		
		<p>Mise sur pied d'un centre de documentation virtuel</p>	<p>Ressources documentaires des universités, groupes de recherche et milieux de pratique</p>		
	<p>Informers les acteurs, décideurs et médias de la disponibilité de l'information et des modalités d'accès</p>	<p>Campagne d'information et de promotion</p>	<p>Directions de communications des universités, ministères et régions régionales; Médias</p>		
		<p>Activités de représentation du CLIPP</p>	<p>Comités organisateurs de congrès et rassemblements de professionnels, décideurs, gestionnaires, etc.</p>		
	<p>Assurer le repérage et le suivi documentaire</p>	<p>Mise sur pied de mécanismes de veille documentaire</p>	<p>Ressources documentaires des universités, groupes de recherche et milieux de pratique</p>		

Objectif cadre	Objectifs spécifiques	MOYENS	Acteurs / collaborateurs	Clientèle-cible	INDICATEURS
<p>2. Développer un réseau intégré entre tous les acteurs</p> <p>←</p> <p>→</p>	<p>Réaliser des activités de liaison au sein et entre les communautés scientifiques et les dispensateurs de services</p> <p>Développer une philosophie d'intersection entre les acteurs travaillant sur les thématiques voisines</p> <p>Assurer une couverture régionale dans les activités de liaison</p>	<p>Initiation ou support d'activités de liaison : colloques, séminaires, forum de discussion, liste d'envois, bulletin de liaison, etc.</p> <p>Diffusion élargie au moyen de téléconférences et autres technologies à distance</p> <p>Multiplication des activités</p> <p>Organisation de tournées de conférences</p>	<p>Regroupements professionnels</p> <p>Regroupements d'établissements</p> <p>Ressources des milieux public, parapublic, et privé</p> <p>Réseau universitaire</p> <p>Formateurs Partenaires</p> <p>Médias spécialisés (canal Savoir, Télé-université, Télé-Québec)</p> <p>Conférenciers</p>	<p>Nombre et type d'activités réalisées annuellement</p> <p>Nombre de participants</p> <p>Nombre de milieux représentés</p> <p>Milieux académique et de recherche</p> <p>Réseaux institutionnel public, parapublic et privé</p> <p>Organismes communautaires</p> <p>Médias</p>	<p>Nombre d'activités par région</p> <p>Nombre de participants par région</p> <p>Nombre de répétitions des prestations</p>

Objectif cadre	Objectifs spécifiques	MOYENS	Acteurs / collaborateurs	Clientèle-cible	INDICATEURS
3. Augmenter le rayonnement des connaissances sur les thématiques 	Rendre accessible l'état actuel des connaissances	Production de matériel d'information adapté Conception d'outils de diffusion (site Web, revue, affiches, etc.)	Communicateurs scientifiques, vulgarisateurs, spécialistes en communication	Tous les partenaires	Couverture et diversité du matériel produit
		Organisation d'événements Participation à des événements	Médias et grand public Regroupements professionnels et scientifiques	Nombre d'événements et taux de participation Nombre d'invitations	
		Traduction de matériel et publications	Traducteurs	Communautés nationale et internationale	Nombre de traductions
	Assurer une fonction d'information et de référence (guichet)	Réception et suivi des demandes	Équipe d'agents de liaison	Tous les demandeurs	Ratio réponses / demandes

**ANNEXE II**

---

**Dossier d'appui**

Le CLIPP a été créé à la suite d'une vaste consultation auprès des différents milieux, auprès des partenaires et des utilisateurs, chercheurs, intervenants et décideurs.

Les lettres d'appui reproduites ici (version papier) constituent un échantillon représentatif de l'importance des besoins que comblera le CLIPP, de l'enthousiasme suscité par sa création et de la volonté de collaboration des différents milieux.

Nous y joignons une liste indicative mais non exhaustive des appuis obtenus depuis la création du CLIPP en juin 2000.

## POURSUITE DES EXPLORATIONS DE PARTENARIAT

Après le dépôt du Plan de création en juin 2000, nous avons poursuivi l'exploration de partenariats. Cette démarche se poursuit encore pour atteindre un double objectif : d'une part bien identifier tous les acteurs pertinents dans le champ de la recherche, de la prévention et de l'intervention psychosociales, avec un accent significatif sur l'intégration sociale des jeunes, et d'autre part, établir ou consolider des partenariats qui permettent au CLIPP de s'acquitter de sa mission avec grande qualité et pertinence.

Les personnes représentant les organismes identifiés dans cette section ont accueilli avec beaucoup d'enthousiasme la création du CLIPP et donné l'assurance de l'appui et de la collaboration de leur organisme ou instance.

- Centre jeunesse de Montréal;
- Institut national de santé publique;
- Ministère de la Santé et des Services sociaux-direction de la planification;
- Ministère de la Santé et des Services sociaux-direction de l'évaluation de la recherche et de l'innovation;
- Direction de la santé publique de Montréal-Centre;
- Conférence des régions régionales;
- Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle;
- École nationale de police du Québec;
- CLSC Côte-des-Neiges;
- Régie régionale de l'Estrie;
- Comité des organismes accréditeurs en médiation familiale - COAMF;
- Ordre des infirmières et infirmiers du Québec;
- Ordre des travailleurs sociaux du Québec;
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
- Régie régionale du Bas-Saint-Laurent;
- Institut Santé et société UQAM;
- Instituts de recherche en santé du Canada, IRSC;
- Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé;
- Secrétariat à la condition féminine;
- Plaidoyer-Victimes;
- Collège des médecins du Québec;
- Service d'aide aux employés, fonction publique du Québec.

